



Lettre d'informations d'Ayn

Juillet 2022

- Agenda participatif -

28 juil.	Conseil Municipal	20h30	Mairie
----------	-------------------	-------	--------

- Agenda des manifestations -

23 juil.	Pétanguette Organisée par Ayn Comité des Fêtes et l'AEL	À partir de 13h	Jeu de boules
29 juil.	Concert des Nuits d'Été Suivi du verre de l'amitié	20h30	Église St Laurent Salle des fêtes
27 août	Intervillages Organisés par les comités des fêtes des villages de la CCLA	Journée	Nances
18 sept.	Repas des Aînés	11h30	Salle des fêtes
08 oct.	Pucerie des couturières Organisée par Ayn – Comité des Fêtes et l'ArTelier		Salle des fêtes



Découvrez le territoire des trois communautés de communes du Lac d'Aiguebelette, de Val Guiers et de Yenne par le biais d'un grand jeu de piste interactif.

Pour jouer, rien de plus simple : munissez-vous d'un téléphone portable et de votre sens de l'observation le plus affûté !

Pour commencer votre enquête, suivez le lien !



professeursaturday.fr/jeu

Les chapitres peuvent être joués dans l'ordre de votre choix.

Ce jeu a été développé dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation aux arts et à la Culture (voir p. 6).

- Décisions du Conseil Municipal -

Séance du 18 mai 2022

1. Attribution d'une subvention de 800 € à Ayn – Comité des Fêtes
2. Attribution d'une subvention de 50 € à l'association sportive du collège de l'Épine
3. Validation du projet d'une OPAH pour le territoire de l'Avant-Pays Savoyard
4. Validation d'un devis de 70 293,53 € T.T.C. pour des travaux de voirie
5. Validation d'un devis de 10 389,50 € T.T.C. pour le désamiantage et la réfection du préau

Séance du 30 juin 2022

1. Validation des modalités de publicité des actes de la commune
2. Décisions de ne pas exercer le droit de préemption de la commune sur plusieurs biens en vente

3. Déclaration d'infructuosité de la consultation des entreprises pour la rénovation de la cour de l'école
4. Validation d'une convention d'accompagnement par le CAUE pour le projet de lieu de convivialité pour un montant de 1 500 € nets
5. Attribution du marché de restauration scolaire à l'entreprise Cuisine Authentique pour un prix unitaire du repas de 3,85 € T.T.C.
6. Modification de la grille tarifaire de la cantine scolaire pour tenir compte du nouveau prix d'achat des repas

N.B. Les éléments présentés ci-dessus ne sauraient rendre-compte intégralement des délibérations du Conseil Municipal. Les personnes intéressées se reporteront utilement aux comptes-rendus de séances affichés en mairie et disponibles sur ayn.fr.



- La fibre arrive ! -

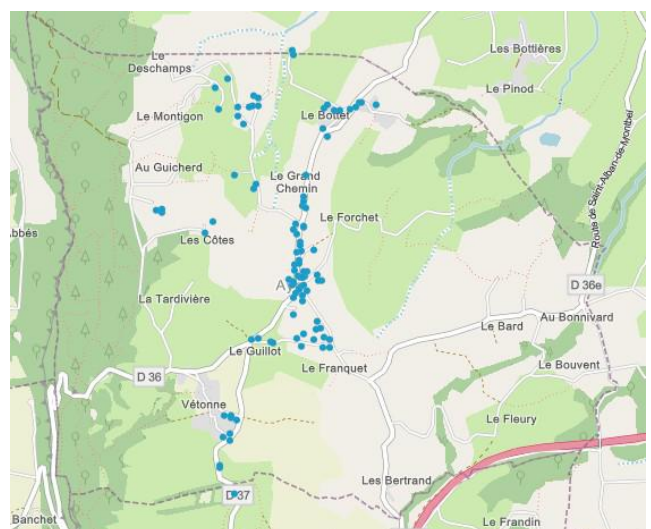
Depuis quelques semaines, vous avez pu constater que des équipes interviennent sur plusieurs secteurs de la commune, alors qu'aucun chantier n'avait été annoncé.

Renseignement pris, il s'agit bien des premières étapes de déploiement de la fibre.

Cependant, toute la commune n'est pas concernée pour l'instant.

Vous pouvez consulter l'avancement du déploiement sur le site du prestataire : <https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

Pour les secteurs sur lesquels le déploiement est en cours, les premières commercialisations sont attendues pour le printemps 2023.



● En cours de déploiement

La première fête de la musique du Café Dépareillé réussie !

Objectifs 3.2, 4.8, 4.9, 4.10

Vendredi 24 juin, le Café Dépareillé accueillait sa première Fête de la Musique.

Pendant que le Tiny Bar régalaient les papilles de ses planches salées et de ses bières et vins sélectionnés, le groupe À Fleur de Peau caressait les oreilles du public avec ses compositions de rock /blues français.

Un succès à renouveler l'année prochaine !



- L'été sera chaud avec Ayn Comité des Fêtes ! -

Comme vous avez pu le voir dans vos boîtes-aux-lettres ou l'entendre dans le village, notre pétanguette organisée avec l'AEL aura lieu le **samedi 23 juillet**.

Nous avons besoin de vous afin que cet événement se déroule dans la joie et la bonne humeur. Ci-dessous le lien pour vous inscrire sur le stand et créneau qui vous convient. Chaque bénévole pourra bénéficier d'un repas (diots de la ferme du Vincent magnifiquement sublimés par Jean Bernard Bocuse + frites, crêpes et boissons) ainsi qu'un beau tee-shirt jaune Jonquille Ayn Comité des Fêtes.

framadata.org/WMIWCtwbAEyAhnaZ

Si vous ne pouvez pas ce coup-ci, ce n'est point grave : gardez en mémoire le **samedi 27 août** les intervillages à Nances, venez gonfler les effectifs pour mettre la pâtée aux voisins et **samedi 8 Octobre** pucerie à Ayn organisée avec l'Artelier.

L'équipe d'Ayn Comité des Fêtes

Vous proposez :

Place du village AYN
Samedi 23 Juillet 2022
Pétanguette

Tournoi de pétanque
«familial et tout terrain» à 13h
Doublets (12 €) sur inscription uniquement,
renseignements à :
ayncomitefetes@gmail.com
ou au 06 68 07 99 59
Buvette et petite restauration
sur place

20h30

JAZZ MANOUCHE
Avec « LES NOUCHES »

Soutenu par :

Soutenu par : MINISTÈRE DE LA CULTURE

- Les écoles finissent l'année avec des sorties -

À Dullin

Les élèves de l'école de Dullin ont bien profité de la fin d'année scolaire.

Ils ont travaillé sur la nature et ont finalisé ces projets par des sorties scolaires « nature » :

- à Dullin avec un guide du Parc Naturel de la Chartreuse sur le thème des oiseaux et des insectes pour tous les élèves ;
- et au Marais de Lavours pour la classe de PS-MS avec les animaux de la mare (grenouilles, libellules, etc.) et les oiseaux du marais (héron, martin-pêcheur, canard, etc.).



Au marais de Lavours

Dans le domaine artistique, les élèves de la classe de GS-CP sont allés au musée de Grenoble en sortie scolaire. Ils ont pu voir un « Vasarely, en vrai », peintre sur lequel ils ont travaillé avec l'AMOPA (Association des membres de l'ordre des palmes académiques) cette année, dans le cadre d'un concours « art et mathématiques ».

Les élèves de Dullin ont également visité la Galerie du Tournant à Saint-Alban-de-Montbel, où ils ont pu observer les œuvres de nombreux artistes locaux. Cette sortie a été ponctuée par un pique-nique à la plage du Sougey.

Le travail avec la Compagnie Oleïa s'est achevé par le spectacle « Éclore » (cf. lettre d'infos d'avril 2022). Un éventail d'oi-

seaux a été mimé, joué avec le corps, mis en musique à la harpe et chanté par les deux artistes de cette troupe aux élèves des deux écoles de Dullin et Ayn.

Enfin, les élèves de Dullin ont préparé un spectacle pour la kermesse de l'école du 1^{er} juillet et qui a été présenté aux parents : des danses et des chants sur le thème des oiseaux et des insectes.



À la galerie du Tournant

À Ayn

Histoire et mémoire

Les élèves de CE1-CE2 ont travaillé avec l'association Mémoire Août 42, qui contribue au travail historique local en collectant des témoignages concernant les juifs assignés à résidence sur le territoire. Les élèves ont réalisé un livre retraçant le parcours de vie d'une petite fille cachée près du lac d'Aiguebelette. Leur réalisation sera présentée cet été lors de la commémoration des 80 ans de la rafle du 26 août 1942.

Natation au lac

En juin, les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié de six séances de natation au lac d'Aiguebelette, encadrés par Maxime Garde, maître-nageur. L'objectif est d'amener un maximum d'élèves à maîtriser les compétences du savoir-nager avant le temps des baignades estivales.



Au programme : des jeux pour apprendre à se déplacer dans l'eau et sous l'eau, à flotter sur le dos ou sur le ventre, à s'entraîner à des apnées de plus en plus longues et, pour les plus avancés, s'exercer à différentes techniques de nage.

Sortie au zoo

Toute l'école d'Ayn s'est rendue au zoo « Le domaine des fauves » à Fitilieu le vendredi 1^{er} juillet, les élèves ont pique-niqué sur place. Ils ont pu observer et se documenter sur les caractéristiques de différentes espèces animales, notamment des félins et des rapaces. Ce fut une belle journée enso-

leillée, d'observation et de partage, pour achever en douceur une année scolaire bien remplie.



Séance de natation en eaux libres en 2021

- Une fête des écoles déchaînée ! -

La Cagnotte des Mômes a fêté la fin de l'année scolaire vendredi 1^{er} juillet sur la place du Resto des Mômes à Dullin. Sous un beau soleil, les enfants se sont adonnés aux traditionnels jeux de kermesse comme le chamboul'tout, la course en sacs ou la pêche à la ligne. Les deux classes de maternelle ont présenté de jolis spectacles sous l'œil ému des parents.

Buvette et barbecue complétaient l'offre pour se détendre et profiter du début de l'été !

L'équipe avait également organisé une tombola avec de nombreux lots récupérés auprès des commerçants et artisans locaux. Les heureux gagnants sont repartis avec un vol en parapente, une cafetière, ou encore une séance d'accrobranche et bien d'autres bons d'achats et produits du terroir.

Pour ambiancer la soirée, les bénévoles de la Cagnotte ont fait appel à un animateur qui a proposé un *blind test* musical. Les doublettes se sont affrontées amicalement, dans la joie et la bonne humeur.



- La Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture -

Qu'est-ce que la CTEAC ?

La Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture (CTEAC) est un dispositif de l'État (Direction Régionale de l'Action Culturelle DRAC) qui vise à soutenir les projets menés dans les territoires où l'accès à la culture est plus difficile, comme les zones rurales.

La CTEAC de l'Avant-Pays Savoyard, portée par le Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) et les trois communautés de communes (Lac d'Aiguebelette, Val Guiers et Yenne) est également accompagnée par le Département de la Savoie, l'Éducation Nationale et la Région.

Les projets 2021-2022

Lors de l'année scolaire qui se termine, trois projets faisant intervenir cinq compagnies ont été développés dans le cadre de la CTEAC :

- le projet « Art, Nature, Enfance » de la compagnie Oleïa, a permis au (très) jeune public des crèches et des écoles maternelles de mobiliser leurs cinq sens dans la découverte de leur environnement. L'école de Dullin a participé à ce projet (voir p. 4 et lettre d'infos d'avril 2022) ;



- le jeu de piste interactif « Sur les traces du Professeur Saturday », mis en œuvre par les compagnies Les Petits Détournements et Le Fil à Retordre, a mobilisé les enfants des écoles élémentaires et des collèges pour l'écriture d'une mythologie locale, l'initiation et la découverte du cirque et enfin l'enregistrement du fond sonore et des voix off ;
- le projet « À vau l'eau » du Groupe A et du collectif Kraft avait pour objectif de faire le lien entre « l'eau et le commun », par la construction de mini-radeaux en matériaux naturels de récupération.



Quoi de prévu pour 2022-2023 ?

Le renouvellement de la CTEAC pour un an est d'ores-et-déjà acté par les partenaires, ce qui permettra de mettre en place de nouvelles actions sur la prochaine année scolaire.

Les compagnies Oleïa, Les Petits Détournements et Le Fil à Retordre préparent de nouvelles surprises à destination de tous les publics. Rendez-vous à la rentrée !



- Évolution des contrôles des installations d'assainissement non collectif -

Afin de répondre à l'ensemble de ses obligations réglementaires et d'améliorer le fonctionnement de son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la CCLA a décidé de confier la mise en œuvre des missions du SPANC au SIEGA (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan) basé à Pont-de-Beauvoisin.

À partir du 18 juillet, le SIEGA assurera donc, pour le compte de la CCLA, les missions suivantes :

- Le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel : tous les 6 ans ;
- L'instruction des études préalables à l'installation d'une nouvelle installation d'assainissement non collectif : avant le dépôt d'un permis de construire ou dans le cadre d'un projet de réhabilitation d'une installation ;
- Le contrôle de la réalisation des travaux de mise en place ;
- Le diagnostic de conformité de l'installation lors de la vente de l'habitation.

Votre habitation est équipée d'un assainissement individuel, vous avez un projet de construction avec un assainissement autonome, vous êtes donc concerné.

Toutes les informations sur les démarches à suivre sur

<https://ccla.fr/services-et-vie-quotidienne/assainissement-2/assainissement-non-collectif/>



Contact administratif à la CCLA :

- Jean-Baptiste MOINOT
- 04.79.28.97.73 / 07.64.75.26.61
- jb.moinot@ccla.fr

Contact technique au SIEGA :

- Florentin DURIEUX
- 04.76.37.10.66 / 07.86.64.76.96
- florentin.durieux@sie-guiers-ainan.fr

- Un règlement pour le cimetière -

Le cimetière communal dispose désormais d'un règlement.

Ce cadre pratique, qui faisait défaut jusqu'alors, intéressera surtout les personnes et entreprises intervenant pour des travaux.

Il formalise également un certain nombre de dispositions déjà en vigueur, ce qui ne changera rien pour les familles.

Le règlement est consultable en mairie aux heures d'ouverture et sur ayn.fr.

Tél 09 62 58 75 66 secretariat@ayn.fr

Secrétariat de mairie

lundi de 9h00 à 12h00

jeudi de 13h00 à 17h00

samedi de 10h00 à 12h00 en semaine paire

Bibliothèque : samedi de 10h00 à 11h45

ayn.fr

 AynEnSavoie

Rencontre avec les élus
sur rendez-vous

bibliotheque@ayn.fr

 LaPtiteBibli

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



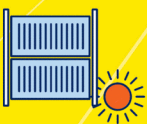
BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
 meteo.fr • #canicule

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément

ALERTE RENFORCÉE

Gestes Éco-citoyens



INTERDICTION des prélèvements à usage domestique dans les cours d'eau et les nappes (avec retrait des pompes mobiles et de tout autre dispositif de pompage/dérivation)



INTERDICTION d'arroser les pelouses, jardins potagers et espaces verts (hors utilisation d'eaux pluviales stockées préalablement)
INTERDICTION d'arroser les stades et autres espaces sportifs **entre 8h et 20h**



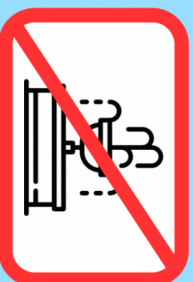
INTERDICTION de laver les véhicules hors des stations professionnelles



INTERDICTION de laver les façades, toitures et voiries (hors impératif sanitaire ou de sécurité et hors usage de balayeurs lavasses automatiques)



INTERDICTION de remplir les piscines (hors remise à niveau et 1^{er} remplissage après construction)



INTERDICTION de fonctionnement des fontaines à circuit ouvert

Retrouvez le suivi de la situation de sécheresse et le détail de l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État en Savoie et sur le site Propluvia

<http://www.savoi.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-for-et-biodiversite/Gestion-de-la-secheresse>